

Animation
par équipes mixtes
poussines

SAMEDI 7 DECEMBRE 2024
DOJO DE BRETIGNY-SUR-ORGE

RÈGLEMENT DE L'ANIMATION

- Composition des équipes mixtes (5 féminines et 5 masculins) :

Féminines : -28, -32, -36, -40, +40 kg

Masculins : -34, -38, -42, -46, +46 kg

- Conditions de participation:

2 années de licences, ceinture blanche, certificat médical licence-compétition, possibilité de faire une alliance entre clubs sans le document de double appartenance.

- Horaires :

13h00- 13h45 : Inscriptions

14h15 : Début de l'animation

16h30 : Remise des récompenses

Toutes les équipes seront récompensées à l'issue de la compétition.

- **Formule des rencontres :**

Poules de 3, les 2 premières équipes iront en tableau final sans repêchage.

Selon le nombre d'équipe, l'organisation se réserve le droit de faire un tableau direct avec des repêchages.

- **Déroulement de l'animation:**

L'accompagnant devra être en judogi avec les enfants pour les rencontres. Il n'y aura pas de coaching (même au mate).

L'accompagnant veillera au bon comportement de son équipe et apportera ses conseils en fin de rencontre.

L'arbitrage sera organisé par les arbitres du Comité de l'Essonne.

Temps de rencontre: 1mn30

En cas d'égalité après une rencontre, décision obligatoire.

En cas d'égalité à l'issue d'une rencontre, un tirage au sort se fait sur une catégorie avec décision obligatoire.



Afin de permettre une meilleure organisation, chaque club devra fournir un jeune arbitre et un jeune commissaire sportif pour officier le temps de l'animation.

- **Trophée du fair-play :**

Il sera remis à l'équipe qui portera le mieux les valeurs du code moral.